

## COMMUNIQUE DE SOUTIEN

### AUX AGENTS DE LA COLLECTE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE COLMAR (68)

#### Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat et rémunérations

La fédération des personnels des services publics et de santé Force Ouvrière apporte son soutien inconditionnel et sans faille aux camarades des services de la collecte des ordures ménagères de la Communauté d'Agglomération de Colmar (68), engagés dans un mouvement de grève.

A Colmar, face à un exécutif et une administration qui font la sourde oreille depuis trop d'années, le syndicat Force Ouvrière, créé au cours de l'année 2022, a déposé un préavis de grève illimitée, à partir du jeudi 14 décembre 2023. Près de 90% des agents sont grévistes !

Alors que le marché de Noël bat son plein à Colmar en accueillant des dizaines milliers de personnes chaque jour, les agents ont décidé, de manière inédite depuis plus de 30 ans, de cesser la collecte pour se faire entendre. Ils revendiquent, à juste titre, l'instauration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat ainsi qu'une hausse immédiate de leur régime indemnitaire de 300 euros (actuellement fixé à 170 euros bruts mensuels) pour pouvoir vivre décemment de leur travail.

FO se félicite de ce mouvement engagé par les agents de la Communauté d'Agglomération de Colmar et appelle toutes les structures rencontrant la même situation à engager le même combat.

Pour la fédération, la Président de la Communauté d'Agglomération, également maire de Colmar, doit entendre les légitimes revendications des agents, soutenues par le syndicat FO, afin d'assurer un service public de qualité, dans de bonnes conditions de travail.

La fédération rappelle ici tout son soutien à l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale de France et engage toutes les structures à exprimer leurs mécontentements quand elles le jugent nécessaire.

Paris, le 15 décembre 2023

Fédération des Personnels  
des Services Publics et  
des Services de Santé  
Force Ouvrière

[www.fo-publics-sante.org](http://www.fo-publics-sante.org)  
[fo.sante-sociaux@fosps.com](mailto:fo.sante-sociaux@fosps.com)  
[fo.territoriaux@fosps.com](mailto:fo.territoriaux@fosps.com)

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome  
75017 PARIS

Le Secrétariat Fédéral